



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord

inspection
Lille 3 Villeneuve d'Ascq Sud

éducation
nationale

A Mesdames et Messieurs
les directrices et directeurs d'école
A Mesdames et Messieurs les enseignants

Villeneuve d'Ascq, le 05 septembre 2016

Objet : Organisation des 18 heures de formation hors temps scolaire 2016-2017

▪ Conférences

Les 18 heures se décomposent en 9 heures de conférences et en 9 heures consacrées à un module au choix selon le cycle.

Compte tenu du partage des écoles de la circonscription entre le mercredi et le samedi comme 5^e demi-journée d'enseignement, seul le mercredi après-midi permet de réunir tous les enseignants pendant 3 heures pour les conférences.

Conférences : chaque enseignant participe à 3 conférences

- Une plénière sur l'éducation à l'égalité filles-garçons (exceptionnellement deux heures un mardi soir)
- Deux conférences par cycle (une date reste à fixer)

▪ Modules

Les modules, quant à eux, se tiendront comme les années précédentes le mardi soir (seule soirée qui permet que tous les enseignants aient achevé leur service scolaire en même temps) de 16h30 à 18h30.

Chaque enseignant s'inscrira dans un module, en fonction de son cycle (deux choix à effectuer).

Chaque module comprend du présentiel et de la formation à distance, généralement 2 fois 2 heures en présentiel et 5 heures à distance (ou 3 fois 2 heures + 3 h à distance).

Les modules Arts plastiques (n°5) et Education musicale (n°6) sont destinés aux enseignants peu familiers de ces enseignements et qui souhaitent s'y engager.

Les modules cycle 3 sont destinés à associer les professeurs de 6^e.

Les animations pédagogiques d'écoles seront négociées avec les équipes ayant exprimé leurs besoins (MACLE, numérique). Dans l'attente des décisions concernant ces formations d'école, les enseignants s'inscrivent dans un module au choix et seront transférés le moment venu.

▪ Inscriptions

Les enseignants dont le cours double concerne deux cycles, les enseignants en service partagé sur plusieurs cycles, les enseignants en brigade restent libres du choix de leur niveau. Ils le préciseront également pour les conférences.

Les personnels à 50 % participeront à toutes les plénières (9h) et à aucun module.

Les personnels à 75% (13h30 dûes) participeront à toutes les plénières (9h) et compléteront par un module partiel (2x2h).

Téléphone

03 20 59 91 60

Télécopie

03 20 59 91 61

Courriel

Ce.0594260@ac-lille.fr

58 rue Prévert

59650 Villeneuve d'Ascq



2/2

PE stagiaires : seuls les PE préparant soit le DU « Conforter », soit le DU « Poursuivre » participent aux animations pédagogiques pour l'ensemble des heures, soit 18h. Il est néanmoins possible pour les stagiaires placés dans une autre situation de participer aux animations pédagogiques sur la base du volontariat.

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription par école où chacun indiquera 2 choix. Dans toute la mesure du possible, c'est le premier choix qui sera retenu pour la constitution des groupes.

La fiche est à retourner pour le **16 septembre impérativement**, la première animation se tenant le 27 septembre. Le retour des groupes constitués vous sera fait très rapidement afin que chacun connaisse au plus vite les dates de ses animations.

Je vous remercie de votre participation.

L'Inspecteur de l'Education nationale

Didier MEUROT